



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



PROJET FILETS SOCIAUX ET SERVICES DE BASE (FSB)

Sous-composante 2.2 : TRANSFERT MONÉTAIRE

« Soutenir le revenu des ménages pauvres »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Timbou, le 23 avril 2019

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, procède au lancement officiel du paiement des Transferts monétaires à Timbou

Financement : Etat togolais & Banque mondiale

Dans la dynamique de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), en particulier en son axe 3 : consolider le développement social, et renforcer les mécanismes d'inclusion, le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE procède, ce mardi 23 avril 2019, au lancement officiel de l'opération de paiement des Transferts monétaires à Timbou, préfecture de Cinkassé.

Ce lancement intervient en prélude à la célébration du 59^e anniversaire de l'accession du Togo à sa souveraineté nationale, le 27 avril prochain.

Au total, 61.000 ménages issus de 685 villages des 209 cantons les plus pauvres du Togo, percevront tous les trois (03) mois, et ce, durant deux (02) ans, la somme de 15.000 francs CFA, pour leurs besoins d'alimentation, de santé, de scolarisation des enfants, et pour la constitution de petites épargnes en vue du démarrage d'activités génératrices de revenus. Les transferts s'effectueront à travers des points de paiement MOOV dans les villages concernés.

Le financement annuel dédié, à ce jour, aux transferts monétaires s'élève à 4,32 milliards de francs CFA, dont trois (03) milliards par la Banque mondiale, et 1,32 milliard de francs CFA par l'Etat togolais, touchant respectivement 40.000 ménages et 21.000 ménages.

L'opération cible, à terme, 120.000 ménages pauvres. A ce jour, 52.000 d'entre eux ont été identifiés de façon participative, sur la base d'une enquête PMT (Proxy Mean Test) rigoureuse réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) ; enquête dont les résultats ont été soumis à l'adoption des communautés concernées lors des assemblées villageoises organisées à cet effet, en présence de tous les ménages qui les composent, des représentants des ministères sectoriels regroupés au sein des Comités régionaux d'approbation (CORA), et des autorités administratives et traditionnelles locales.

Les Transferts monétaires visent à accroître le revenu et la consommation des ménages ciblés et, de ce fait, leur capacité à faire face aux chocs. Ils constituent une part importante du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) qui intègre également l'opération de fourniture de repas à près de 92.000 écoliers dans 304 écoles des zones pauvres à travers des cantines scolaires, la réhabilitation et la construction de 200 infrastructures de base, la formation des communautés en gestion à la base, et l'appui à l'établissement d'un système de filets sociaux.

Le Projet FSB est financé par la Banque mondiale à hauteur de 17,4 milliards de francs CFA, avec une contribution supplémentaire annuelle de 2,32 milliards de francs CFA de l'Etat sur les filets sociaux (1 milliard pour les cantines scolaires, et 1,32 milliard pour les transferts monétaires).

Il est mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).



Agence Nationale d'Appui
au Développement à la Base

